Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID: 074-217400316-20230706-D2023\_46-DE

Nombre de membres

20

15

18

03

En exercice:

Dont pouvoirs

Présents:

Votants



## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 - JUIL, 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois de juillet à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 29 juin 2023.

Présent(s): Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, S. Casabianca M. Aragon, C. Arhuero C. Roy, S. Pérou, G. Vilmint, S.

Baud, R. Cusin

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Seifert donnée à P. Meylan, T. Eudes donnée à M. Genoud, V. Roy donnée à C.

Absent(s) excusé(s): S. Tugler-Rossi, A. Blanc, Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

## FINANCES- Décision modificative N°2

Compte-tenu de la délibération N°2023-45 par laquelle le conseil municipal a décidé de reprendre sur la provision pour risques et charges l'équivalent de 3 mois de participations au SIVU Beaupré afin de ne pas les mettre en difficulté financière.

Il convient de basculer la somme de 225 163.02 € de la provision vers le compte 65568,

Il est donc proposé au conseil municipal qui accepte à la majorité des voix (n'ayant pas pris part au vote : C. Seifert, P. Meylan, abstentions : S. Mercet, M. Aragon, Nath. Laks, contre : Ni. Laks) de délibérer sur la décision modificative suivante :

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID: 074-217400316-20230706-D2023\_46-DE



<b>Fonctionnement</b>	=====		
Dépenses			0.00 €
Chapitre 65		Autres charges de gestion courante	+225 163.02 €
	Compte 65568	Autres contributions	+225 163.02 €
Chapitre 78		Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	+225 163.02 €
	Compte 7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	+225 163.02 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Le maire,

Marc GENOU

Certifié exécutoire, A Beaumont, le

Le maire,